

Concours FTR Loeb en collaboration avec Sébastien Loeb.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales (les " Conditions générales ") régissent la relation entre vous, le participant (" vous ", " votre/vos ") et Polaris Sales Europe Sarl, Place de l'Industrie 2, 1180 Rolle, Suisse (le " Promoteur ") dans le cadre du Concours.

### 1. ÉLIGIBILITÉ

A. Les résidents de tout pays peuvent participer à un vote. Toutefois, le tirage au sort n'est ouvert qu'aux personnes résidant au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Espagne, au Portugal, en Afrique du Sud, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, à Chypre, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Moldavie, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Suisse, âgées de dix-huit (18) ans ou plus et ayant l'âge légal de la majorité dans leur juridiction, et qui : (a) ont un accès à Internet, (b) ont un compte de messagerie électronique valide et actif et (c) sont titulaires d'un permis de conduire moto complet et valide.

B. Les personnes suivantes ne sont pas autorisées à participer à ce tirage au sort : (a) les employés du promoteur et de l'administrateur, de ses sociétés mères, affiliées, filiales directes et indirectes, de ses fournisseurs de prix, concessionnaires, franchisés, représentants, consultants, entrepreneurs, conseillers juridiques, agences de publicité, de relations publiques, de promotion, d'exécution et de marketing, fournisseurs de sites Web, web masters (collectivement, les " Entités du concours ") ; (b) les membres de la famille immédiate de ces employés ou de toute personne avec laquelle ces employés sont domiciliés. Dans les présentes conditions générales, la "famille immédiate" comprend la mère, le père, les frères, les sœurs, les fils, les filles, le partenaire ou le conjoint ; et (c) le jury.

C. En participant au tirage au sort dans les conditions prévues par la règle 3 des Conditions générales, vous confirmez que vous avez la capacité juridique de participer au tirage au sort et que vous acceptez les Conditions générales (c'est-à-dire que vous avez l'âge et la capacité mentale suffisants et que vous avez le droit d'être légalement lié par contrat).

### 2. COMMENT PARTICIPER

A. Pour participer au tirage au sort, vous devrez faire ce qui suit **entre le 8 février 2023, 8h (CEST) et le 15 mai 2023, minuit (CEST)** (la " Période de Concours ") :

i. Réservez en ligne un essai de FTR chez votre concessionnaire Indian Motorcycle, remplissez le formulaire de données sur le site Web du concours en indiquant votre nom complet, votre adresse e-mail, votre numéro de téléphone, le modèle de FTR et le concessionnaire sur le lien <https://www.indianmotorcycle.fr/ft-r-loeb-form/>.

ii. Accepter les présentes conditions générales en cochant la case confirmant que vous avez lu et accepté les présentes conditions générales ; et

iii. Effectuer l'essai chez le concessionnaire choisi, au cours de la " Période de Concours ".

C. Votre participation doit être conforme aux règles suivantes de soumission de la participation :

i. votre participation n'est pas un spam ou une escroquerie ; et

ii. votre participation n'est pas commerciale et ne sollicite pas d'affaires.

### 3. PRIX

A. Le prix sera le suivant : **une moto Indian Motorcycle FTR Loeb unique, présentant une peinture personnalisée unique et une personnalisation par Tank Machine, avec les références de Sébastien Loeb.**

B. Le prix sera attribué aux gagnants individuels et n'inclut pas les partenaires, la famille ou les amis.

C. Dans la mesure où la loi applicable le permet, le gagnant sera responsable du paiement de toutes les taxes liées au prix.

D. Le prix doit être accepté tel qu'il est attribué et n'est pas transférable ou convertible en espèces ou autres substituts.

E. Si, en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, nous ne sommes pas en mesure de fournir le prix indiqué, nous nous réservons le droit d'attribuer un prix de substitution de valeur égale ou supérieure.

F. Le gagnant se verra remettre sa moto dès qu'il aura rempli ses obligations en matière de relations publiques et d'événements. La remise du prix au gagnant aura lieu au plus tard le 30 juin 2023.

G. Le gagnant devra accepter de participer à une remise publique avec promotion marketing et relations publiques et accepter d'être photographié avec son prix.

#### 4. TIRAGE AU SORT DES GAGNANTS

A. Toutes les participations admissibles reçues pendant la période du concours seront incluses dans un tirage au sort pour déterminer le gagnant du prix (le "gagnant") entre le 16 mai et le 30 mai 2023.

B. Nous nous efforcerons d'informer le Gagnant par e-mail ou par téléphone dans les quarante-huit (48) heures suivant la sélection des gagnants.

C. Nous nous réservons le droit de sélectionner un autre gagnant dans le cas où :

- i. un gagnant ne peut être contacté après trois (3) tentatives dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la sélection du gagnant ; et/ou
- ii. un gagnant ne confirme pas son acceptation du prix dans les cinq (5) jours suivant la notification par l'organisateur ; et/ou
- iii. nous avons des motifs raisonnables de croire qu'un gagnant a enfreint l'une des présentes conditions générales ; et/ou
- iv. un gagnant est dans l'incapacité d'accepter le prix.

#### 5. INFORMATIONS PERSONNELLES

A. L'organisateur recueille les informations personnelles des participants (y compris le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone et de portable) dans le cadre de ses intérêts légitimes, notamment pour mener et gérer le tirage au sort et l'attribution du prix, le cas échéant. Si les informations demandées ne sont pas fournies, un participant ne peut pas participer au tirage au sort. Les informations des gagnants peuvent être consultées par le jury du tirage au sort, uniquement pour les communiquer au promoteur en vue de leur annonce. Si un participant est déclaré gagnant, il autorise le promoteur à partager ses informations avec les fournisseurs du prix. Pour plus d'informations sur la manière et les objectifs pour lesquels les promoteurs collectent et utilisent les informations personnelles, ainsi que sur vos droits concernant les informations personnelles qu'ils détiennent, veuillez consulter nos politiques de confidentialité sur <http://www.polaris.com/en-us/company/privacy>. Les participants disposent d'un certain nombre de droits en ce qui concerne leurs informations, y compris le droit de demander l'accès, la correction ou la suppression des informations collectées et/ou traitées par nos soins à leur sujet. Ces droits peuvent être exercés en faisant une demande écrite en remplissant le formulaire en ligne ([https://polaris.service-now.com/polaris\\_ir?sys\\_id=b81ea0e11b21c450d625433fbd4bcb0a](https://polaris.service-now.com/polaris_ir?sys_id=b81ea0e11b21c450d625433fbd4bcb0a)). L'organisateur peut utiliser les informations personnelles du gagnant (y compris le nom du gagnant, les informations biographiques fournies par le gagnant, les photographies ou toute autre image) dans tous les médias et formats connus ou développés actuellement ou ultérieurement, dans un délai et une portée géographique raisonnables et sans autre compensation, et peut demander la participation du gagnant à des événements publicitaires sans autre compensation (à l'exception des frais de déplacement raisonnables). Ce faisant, le

Promoteur fera référence au Concours FTR Le Boss en collaboration avec Sébastien Loeb. Aucune compensation autre que le prix correspondant ne sera due au gagnant.

À moins que les participants n'aient explicitement choisi de recevoir des communications marketing de la part du promoteur, ce dernier détruira les autres informations personnelles recueillies auprès des participants dans les deux mois suivant le tirage au sort.

## 6. GÉNÉRALITÉS

A. En participant au Concours, vous acceptez d'être lié par les présentes Conditions générales dans les conditions prévues par la règle 1.C. des Conditions générales (qui peuvent être amendées ou modifiées à tout moment par nous avec ou sans préavis conformément à la règle 6.B. ci-dessous) et par nos décisions, qui sont définitives pour tout ce qui concerne les présentes Conditions générales, le Concours et/ou les résultats et aucune correspondance ou discussion ne sera engagée.

B. Tous les changements apportés aux conditions générales seront publiés sous forme de conditions révisées sur le site Web du concours.

C. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour toute information illisible, incomplète ou inexacte ou pour toute inscription perdue ou tardive et n'assumons aucune responsabilité pour toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut, retard de fonctionnement ou de transmission, panne de ligne, vol ou destruction ou accès non autorisé aux inscriptions, et/ou au site Web du concours perdu ou retardé, que ce soit ou non pendant le fonctionnement ou la transmission en raison des fonctions du serveur, ou pour des raisons techniques, de réseau, d'équipement téléphonique, d'électronique, de dysfonctionnement du matériel informatique ou des logiciels, de virus, de beugues ou d'autres causes indépendantes de sa volonté ou de l'impossibilité pour le promoteur de recevoir les informations relatives aux participations en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic affectant le processus de collecte des participations (dans toute la mesure autorisée par la loi).

Dans la mesure où la loi applicable le permet, en participant à ce tirage au sort, les participants acceptent que le Promoteur et les Entités du Concours (les " Parties exonérées ") ne soient pas responsables (sauf en ce qui concerne les réclamations pour dommages corporels ou décès causés ainsi qu'en cas d'intention et de négligence grave), et soient déchargés par les participants de toute responsabilité pour les blessures, pertes ou dommages de toute nature (y compris, sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, dommages directs, indirects, accessoires ou consécutifs) à des personnes ou à des biens résultant en tout ou en partie, directement ou indirectement, de la possession, de la mauvaise utilisation, de la non-utilisation ou de l'utilisation (et/ou de la participation) du prix (ou d'un élément du prix), des inscriptions ou de la participation à ce tirage au sort ou à toute activité liée au tirage au sort ou au prix, y compris l'accès et l'utilisation de sites Web liés au tirage au sort, l'expérience du prix ou toute réclamation fondée sur les droits de publicité, la diffamation ou l'atteinte à la vie privée, ou la livraison de marchandises. Les parties exonérées n'assument aucune responsabilité si le gagnant ne reçoit pas l'avis de gagnant ou le prix correspondant parce qu'une adresse électronique frauduleuse ou d'autres coordonnées inexactes ont été fournies sur le formulaire de participation officiel ou si le courriel envoyé au gagnant est mal acheminé, rebondit ou est intercepté par des filtres anti-spam ou autres filtres de courriel.

Les parties exonérées n'assument aucune responsabilité si un prix (ou un élément du prix) ne peut être attribué en raison d'annulations, de retards, de suspensions ou d'interruptions dus à des cas de force majeure, des actes de guerre, des catastrophes naturelles, des conditions météorologiques ou des actes de terrorisme, ou pour tout événement annulé, retardé, suspendu ou reprogrammé une fois que des billets ont été émis en relation avec le prix pour toute raison indépendante de leur volonté.

D. Les présentes conditions générales sont régies et interprétées conformément aux lois suisses et tout litige découlant de ou en rapport avec le présent accord sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents de Lausanne, en Suisse.